

Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail de la Corrèze

COMPTE RENDU DE VISITE D'ÉTABLISSEMENT

Date de la visite : 4 mai 2023

Établissement visité : Ecole primaire d'Ussac

Statut : Etablissement du 1^{er} degré

Membres de la délégation présents : M. JASSON (secrétaire général de la DSDEN de la Corrèze) – M. CHAMPETIER (Secrétaire de la FS SST – FSU Titulaire) – Mme RIBIERE (FSU Titulaire) – Mme RYTTER (UNSA Education Titulaire) – Mme BUCQUET (SGEN CFDT Titulaire) – Mme CESSAT (SGEN CFDT Suppléante) – Mme SZALKOWSKI (Infirmière CT – Service de promotion de la SFE) – M. LISSAC (Référént sûreté départemental – Conseiller de prévention) – Mme VILLETELLE (Conseillère pédagogique – Assistante de prévention IEN de la circonscription de Brive Rural) – M. BATISTA (Adjoint au maire de la mairie d'Ussac).

Membres de l'établissement présents : Mme PRECIGOUT (Directrice de l'école primaire d'Ussac)

1. Présentation de l'établissement

L'école d'Ussac accueille 314 élèves (120 maternelles et 194 en élémentaire) répartis dans 14 classes. La particularité de l'école est d'être répartie sur deux sites distincts de 400 m (temps de trajet 5 min à pied). Le bâtiment maternel a une emprise au sol de 3 980 m². Il date de 2013. Les façades sont largement vitrées par des châssis fixes en double vitrage. Les salles de classe de l'arrière du bâtiment sont séparées par des patios goudronnés dont les murs sont en cours de végétalisation. Le site élémentaire a une emprise au sol de 6 400 m² et est composé de deux bâtiments (CP/CE1 et CE2/CM1/CM2).

2. Personnel

Le personnel de l'école est composé de 14 enseignants, 1 TR, 2 TRS, 1 directrice (déchargée à temps plein), 1 service civique et 5 AESH auxquels s'ajoutent 5 ATSEM.

La psychologue scolaire intervient sur l'école pour des observations en classe, des suivis réguliers et des bilans. Elle utilise les salles de réunion de l'élémentaire et de la maternelle.

Les personnels enseignants n'ont pas eu de recyclage PSC1 (certains n'ont même pas suivi la formation).

Préconisation :

- **Mettre en place un recyclage PSC1 au sein de l'école par la chargée de mission secourisme ainsi qu'une formation PSC1 pour les collègues ne l'ayant pas.**

Aucun des personnels enseignants de l'établissement n'a jamais rencontré le médecin de prévention. Les enseignants ont eu une visite à l'embauche par un médecin agréé.

Préconisation :

- ***Mettre en place une visite médicale annuelle ou dans un premier temps tous les 5 ans.***

Aucun des personnels n'a été formé au maniement des extincteurs contrairement au personnel communal.

Préconisation :

- ***Mettre en place une formation au maniement des extincteurs au sein de l'école.***

2.1. Registres et diagnostics

Les registres SST et DGI sont présents dans un porte-vues. La directrice rappelle leur rôle et leur emplacement en conseil des maîtres en début d'année. Cependant, l'emplacement n'est pas connu dans 12 auto-questionnaires sur les 14 remplis par l'équipe.

Préconisation :

- ***Réaliser un affichage dans chacune des salles des maîtres afin de préciser l'emplacement des registres.***
- ***Séparer les registres SST et DGI.***

Les différents diagnostics ont été effectués par la municipalité.

3. Organisation pédagogique et Direction de l'école

La directrice est déchargée à plein temps. Elle bénéficie d'un bureau de direction sur les deux sites. Chaque bureau est équipé d'un ordinateur, d'un téléphone (à la maternelle, il circule de classe en classe lorsque la directrice est à l'élémentaire) et un photocopieur à proximité.

Le service civique attribué à l'école l'aide dans ses tâches administratives une demi-journée par semaine.

Les conseils des maîtres ont lieu sur le site de la maternelle. Il est nécessaire d'établir un planning en début d'année. Depuis le Covid, l'équipe ne mange plus ensemble. Les repas sont pris sur chacun des sites. Il a été choisi de faire des conseils des maîtres plus fréquents mais moins longs pour pallier à ce problème. L'équipe a créé un groupe Whatsapp afin de faire face aux situations urgentes et de faire circuler les informations en dehors des conseils des maîtres. Un mail d'information est envoyé à toute l'équipe le vendredi.

Les projets pédagogiques sont mis en place par cycle ce qui est facilité par l'organisation 1 cycle par bâtiment. La liaison GS/CP est limitée à une visite des GS en fin d'année. Il est compliqué de monter des projets communs.

Les enseignants de PS sont parfois amenés à décroiser à l'élémentaire en cycle 2 et 3.

La directrice est amenée à changer de site plusieurs fois dans la journée (minimum de 3 aller-retours, le plus souvent à pied mais Mme Précigout nous fait part d'un problème de sciatique l'obligeant à utiliser son véhicule personnel). Les AESH aussi. Une AESH est amenée à changer de site en cours de matinée, même si l'organisation essaye de limiter les changements de site à la demi-journée.

Le temps de trajet à pied (constaté par la délégation) est d'au minimum 5 minutes.

Lorsque la directrice est sur un autre site, les collègues prennent le relais pour répondre au téléphone.

La directrice n'effectue plus de transfert d'appel sur son téléphone personnel et se finance elle-même un portable professionnel.

Préconisation :

- **Financer l'achat d'un téléphone professionnel comme cela a été fait pour les enseignants référents.**
- **Transférer la ligne fixe sur le n° de téléphone professionnel.**

Les ESS ont lieu entre 12 h et 14 h voire le soir. L'école comptabilise 10 élèves avec notification d'AESH. L'équipe s'organise en interne s'il y a besoin de déplacer les heures d'accompagnement.

Préconisation :

- **Tenir les ESS sur les horaires de classe avec remplacement.**

Un TR est affecté à l'école mais y est rarement présent. En janvier/février, les collègues absents n'ont pas été remplacés. Les élèves ont été répartis dans les classes. La directrice est amenée à remplacer, notamment en maternelle.

Préconisation :

- **Utiliser le TR affecté à l'école pour effectuer les remplacements au sein de l'école.**

4. Visite des Locaux

4.1. Site maternelle

Une salle de réunion est présente, avec de larges baies vitrées mais qui ne s'ouvrent pas.

La garderie comporte des toilettes. La salle mériterait d'être rendue plus accueillante (décoration, jeux plus récents etc.).

Le bâtiment est chauffé par géothermie, les toitures sont végétalisées. Sur la partie arrière, les salles sont séparées par un patio. Le mur de chaque patio est en cours de végétalisation par une vigne mais celle-ci peine à le recouvrir ce qui fait que le mur renvoie la chaleur. De plus, la vigne est taillée de façon assez sévère par les employés communaux afin d'éviter les guêpes lors de la fructification.

Préconisation :

- **Choisir une espèce à croissance plus rapide et sans fruits de type vigne vierge.**

Les classes sont spacieuses et très lumineuses du fait des baies vitrées. Elles comportent chacune un point d'eau et un TBI. Dans les questionnaires et les entretiens lors de la visite, il ressort un problème de chaleur en été, due aux baies vitrées. La mairie a mis en place des volets roulants extérieurs orientables sur certaines classes afin de pallier ce problème. Il semble cependant que le problème existe dans les autres classes.

Préconisation :

- **Equiper le reste des classes en volets roulants extérieurs afin de faire baisser la chaleur en été.**

Les portes extérieures de certaines classes montrent un jour avec le cadre ce qui laisse passer l'air froid en hiver (et chaud en été).

Préconisation :

- **Veiller au réglage des portes.**

L'ouverture des portes de communication entre les classes et les dortoirs est parfois gênée par des tables/jeux d'imitation.

Préconisation :

- ***Veiller à laisser les passages libres pour permettre une éventuelle évacuation.***

La salle de motricité sert de lieu de regroupement en cas de confinement. Le matériel nécessaire au PPMS est stocké dans un placard de cette salle. La salle ne comporte pas de point d'eau ni de sanitaires.

Préconisation :

- ***Installer une porte coulissante au niveau du couloir d'accès à la salle de motricité afin d'inclure les toilettes dans le lieu de confinement.***

Les sanitaires sont peu nombreux au regard du nombre des élèves. Ils sont répartis en deux blocs de 4 WC enfants + 1 WC adulte et 3 WC enfants + un WC adulte + 1 douche.

Le WC adulte du premier bloc a une porte qui s'arrête à mi-hauteur et n'est donc pas utilisé par les adultes.

Préconisation :

- ***Remplacer le WC adulte du premier bloc par des urinoirs ce qui permettra d'augmenter la capacité des toilettes et de réduire les temps de passage des enfants.***

Chaque bloc comporte 2x4 robinets.

Préconisation :

- ***Remplacer les lavabos par des fontaines à eau qui permettront d'avoir une capacité plus grande et de réduire les temps de passage.***

4.2. Bâtiment cycle 3

Quelques dalles du plafond du rez-de-chaussée commencent à s'abîmer.

Des infiltrations ont eu lieu mais le problème a été traité.

Au rez-de-chaussée, chaque classe dispose d'un point d'eau.

Les classes sont équipées d'un vidéoprojecteur.

Les fenêtres sont équipées de stores extérieurs mais moins efficaces que les volets roulants de la maternelle.

Préconisation :

- ***Planifier le changement des stores extérieurs par des volets roulants du même modèle que ceux installés à la maternelle.***

A l'étage, des butées sont absentes sur certaine fenêtre. Elles semblent avoir été enlevées pour permettre une aération suffisante des locaux en cas de chaleur.

Préconisation :

- ***Installer un dispositif de type grille aux différentes fenêtres afin d'éviter les risque de chute tout en permettant d'aérer les classes.***

L'issue de secours donnant sur la cour est fermée à clé car les enfants s'amusaient à faire le tour dans le couloir.

Préconisation :

- ***Installer un système de fermeture par molette permettant d'ouvrir l'issue de secours rapidement même si on n'a pas la clé.***

La porte des toilettes (lourde) se ferme de façon violente et peut provoquer à minima des pincements forts des doigts des élèves.

Préconisation :

- ***Veiller au réglage du dispositif de fermeture.***

Dans la classe de CE2/CM1, un câble réseau est fixé au-dessus de la porte par du scotch orange. L'enseignant signale que le WIFI ne va pas jusqu'à sa salle.

Préconisation :

- ***Installer un répéteur WIFI afin d'augmenter la portée du réseau.***

4.3. Bâtiment cycle 2

Dans ce bâtiment, comme dans les autres, il a été constaté que le stockage des produits d'entretien n'était pas hors d'accès des élèves.

Préconisation :

- ***Stocker les produits d'entretien et les chariots de ménage fermés à clé dans les placards prévus à cet effet.***

Il a été constaté les mêmes problèmes de butées de fenêtre manquantes. La préconisation concernant les dispositifs empêchant le risque de chute est donc applicable à ce bâtiment.

Conclusions de la visite

La visite de l'école d'Ussac a été très enrichissante de par la spécificité de cette école. Il convient de saluer la présence de l'adjoint au Maire et son écoute tout au long de la visite. Il est évident, au vu des locaux, que la municipalité est très investie dans son école.

En conclusions, il peut être dégagé 3 axes d'amélioration :

- Amélioration du confort thermique par l'installation de stores extérieurs et de dispositifs permettant de créer une aération suffisante tout en empêchant les risques de chute.
- Permettre de créer une dynamique entre les deux sites et au sein de chaque site de l'école en dégageant du temps à l'équipe sur les 108 h afin de monter des projets communs. En effet, les patios peuvent être utilisés sur le site maternelle comme support de projets (jardin par exemple) entre les deux classes qui y donnent.

Il est nécessaire de renforcer la liaison GS/CP pour ne pas se cantonner à une simple visite de fin d'année.

L'organisation du site élémentaire (un bâtiment par cycle et chacun sa cour) donne l'impression qu'il existe deux écoles différentes. Il convient ici aussi de remettre en place des temps d'échange entre les membres de l'équipe afin de ressouder celle-ci :

- Donner des moyens pour permettre à la directrice d'effectuer ses missions administratives et lui permettre d'impulser la dynamique au sein de l'équipe.

En effet, l'école d'Ussac est non seulement répartie sur deux sites distincts mais elle possède plus de classes et une équipe pédagogique plus importante que certains collèges du département. Pourtant, elle ne bénéficie ni des moyens de secrétariat/intendance, ni de ceux de vie scolaire dont ces établissements disposent.

Il faut donc procéder au recrutement effectif de deux services civiques dont un sera dédié à aider la directrice dans ses missions.

Fait à Tulle, le 28 juin 2023

Le secrétaire du CSA FS SST 19,

SIGNÉ

Romain CHAMPETIER